

Caen, le 23 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Cas de COVID-19 au sein d'un collège et d'un lycée à Honfleur

Les services de l'État ont été informés, le mardi 23 mars, que plusieurs élèves scolarisés au sein du collège Alphonse Allais et du Lycée Sorel à Honfleur sont fortement susceptibles d'être positifs à un variant de la COVID-19 qui fait l'objet d'une vigilance particulière.

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la transmission du virus, après concertation avec les services de l'Éducation Nationale et le maire d'Honfleur, **il a été décidé, par arrêté préfectoral, de suspendre l'accueil des élèves** du 23 au 29 mars 2021 inclus dans une classe du collège et dans une classe du lycée.

Les modalités de continuité pédagogique seront communiquées aux élèves et à leur famille par la direction des établissements.

Il est rappelé que le respect des gestes barrières constitue le meilleur moyen de se protéger et de participer à la lutte contre la propagation du coronavirus.